

{ Échos



Cygnes du parc Salagnac

Les cygnes nés en mai 2007 au parc Salagnac sont aujourd'hui devenus grands et leurs parents les chassent pour accueillir la future couvée.

Deux d'entre eux, Ulysse et Pénélope, ont donc pris leurs quartiers à Milly-la-Forêt, les trois autres cygnes vont partir ou sont déjà partis. Ils pourront à leur tour fonder une famille. À noter que ces cinq cygnes sont accueillis sur des plans d'eau de particuliers.

{ Rendez-vous

Vide grenier de printemps

Le vide grenier de printemps aura lieu le samedi 17 mai. Les brocanteurs amateurs qui souhaitent participer devront s'inscrire le mardi 13 mai, à 17 h, à la salle des fêtes Jean-Jaurès.

Conditions : habiter Malakoff, un seul dossier par foyer.

Pièces à fournir : photocopies d'un justificatif de domicile et de la pièce d'identité (les originaux devront être présentés).

Attention : en raison du nombre important de participants, une seule personne ne pourra inscrire que 3 foyers au total (amis, voisins, parents...).



Maisons et balcons fleuris

Avis à ceux qui fleurissent leurs jardins, balcons, fenêtres, etc. Si vous souhaitez participer au concours des maisons et balcons fleuris, vous pouvez vous inscrire du 16 avril au 18 juin.



INSCRIPTION

> Utilisez le coupon-réponse ci-joint.

> **Le jury**
Passera le vendredi 20 juin 2008 et retiendra pour critères :
• un fleurissement original et conséquent,
• la diversité des fleurs,
• l'harmonie des couleurs.

> **Les premiers gagnants**
de chaque catégorie seront proposés au concours départemental.

Coupon à découper et à faire parvenir au secrétariat général de la mairie.

Je souhaite m'inscrire au concours des maisons et balcons fleuris 2008.

NOM et prénom :

ADRESSE (la plus précise possible : bâtiment, étage, etc.)
.....
.....

TÉLÉPHONE :

MAIL :

Cochez la catégorie de fleurissement :

Maison avec jardin fleuri très visible de la rue.

Balcon ou terrasse visible de la rue.

Fenêtre ou mur fleuri visible de la rue.

Immeubles collectifs avec au moins quatre balcons ou fenêtres fleuris.

Décor floral installé en bordure de la voie publique.

Commerce fleuri/visible ou non de la rue.

Prix spécial du jury (réalisation florale qui n'est pas visible de la rue ou qui ne figure dans aucune des catégories précisées ci-dessus).